



Intitulé de la formation :	LA HOLDING DANS TOUT SES ETATS
Date :	13 Juin 2024
Formateur :	Wladimir LECHERE
Organisme :	LA PLACE

Cycle :	Ingénierie du patrimoine
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Experts-comptables, collaborateurs, CAC Juristes
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Mesurer l'intérêt de recourir à une holding afin de structurer un groupe de sociétés
Maîtriser les caractéristiques juridiques, fiscales et sociales de la holding
Sécuriser et optimiser la fiscalité d'un groupe via la holding

Contenu de la formation :

Créer une holding : identifier les raisons et la structure adéquate

- Création par rachat
- Constituer une holding par apport de titres
- Distinguer les holdings pures des holdings mixtes
- Cas spécifique du LBO : bénéficiaire des effets de leviers fiscaux et financiers
- Appliquer le régime fiscal des associés personnes physiques

Maîtriser les nouvelles règles fiscales relatives aux holdings

Identifier les nouveaux critères de la holding animatrice et les enjeux de cette qualification

- Définir la notion de groupe et la politique du groupe de sociétés
- Organiser le contrôle des filiales
- Appréhender la nature des prestations de services intra-groupes
- Déterminer un mode de rémunération



Anticiper les conséquences de la qualification de holding animatrice

- IFI et actifs imposables
- Cas des pactes Dutreil : donation, succession et IFI
- Appliquer le régime des plus-values pour les dirigeants partant à la retraite

Exercice d'application : identification des prestations de services intra-groupes et modes de rémunération

Gérer fiscalement la holding avec ses filiales

- Maîtriser les clauses dites de retour à meilleure fortune
- Maîtriser les règles de déductibilité des charges financières
- Maîtriser les régimes fiscaux des dividendes : régime mère-fille et régime d'intégration fiscale

Exercice d'application : illustration chiffrée du régime des intérêts au regard des règles anti sous-capitalisation

La holding face aux règles de TVA et de taxe sur les salaires

- Définir le champ d'application en cas de holding mixte
- Déterminer le coefficient de déduction
- Calculer la taxe sur les salaires quand elle s'applique

Exercice d'application : calcul de la taxe sur les salaires

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.



Modalités d'organisation :

- **Lieu** : World trade center 5-7 Place Robert Schuman – 38000 Grenoble
- **Durée** : 4 h
- **Horaire** : de 14h à 18h
- **Groupe** : 25 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 150€ HT / 180€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites et payantes

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

Contacts :

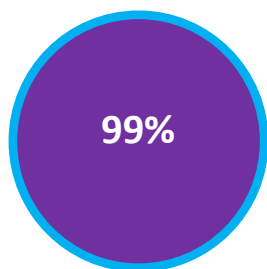
Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

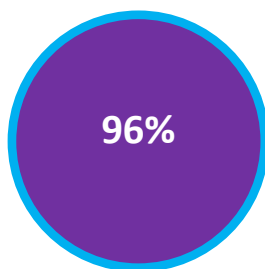


Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2023 :

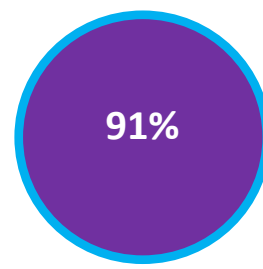
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.